

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-66/SG/CG approuvant la délibération n° 70-3/CLR du 24 décembre 1970 par laquelle le président du conseil d'administration est habilité à passer avec le Territoire Français des Afars et des Issas une convention portant sur un

n° 71-66/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
13 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 70-3/CLR du 24 décembre 1970 du Conseil d'administration de la Caisse locale de retraites habilitant son Président à passer au nom de la dite Caisse avec le Territoire Français des Afars et des Issas la convention portant sur un emprunt d'un montant global de quarante-quatre millions (44.000.000) de francs Djibouti affecté à l'exécution d'un bloc de 27 logements pour la Garde territoriale.